

Judo Club Ippon Soignies



Saison 2019/2020

Dossier informations

Le comité

Président : Herremans Adrien

Trésorier : Collin victor

Secrétaire : Jullien Marc

Administrateurs :

Olivier Cardoen , Lemaire Raphael et Demoor Samantha

Responsable Technique : Désert Frédéric

Informations :

Téléphone : 0498/604214

Mail : Judoipponsoignies@gmail.Com

Site internet : www.judoipponsoignies.be

Page Facebook : Judo Club Ippon Soignies

Instagram : Judoclubipponsoignies

Les enseignants

✓ Psychomotricité

- Mercredi :
Langue Solenn
Ceinture Marron
- Samedi :
Demoor Samantha
Ceinture Noire 1^{er} Dan

✓ 6/8ans

- Mercredi et samedi :
Jullien Aglaé
Ceinture noire 1^{er} Dan

✓ 9/12 ans :

- Mardi et vendredi :
Désert Frédéric :
Ceinture Noire 4^{ème} Dan
Niv 3 Adeps
Enseignant éducation physique

✓ Adultes :

- Mardi et vendredi :
Désert Frédéric
Ceinture Noire 4^{ème} Dan
Niv 3 Adeps
Enseignant éducation physique
- Mercredi 18h30 à 20h (compétitions) :
Buze Maxime
Ceinture Noire 1^{er} Dan

Cotisation et assurance

<u>Eveil Judo-psychomotricité</u> 4-6ans Mercredi 15h45-16h45 samedi 10h à 11h	Cotisation de septembre à Juin 1 enfant : 100 eur 2 ^{ème} enfant : 70 eur A partir du 3 ^{ème} enfant : 50 eur	Cotisation de janvier à Juin 1 enfant : 60 eur 2 ^{ème} enfant : 40 eur A partir du 3 ^{ème} : 30 eur
<u>Judo 6/8 ans</u> Mercredi 17h à 18h15 Samedi 11h à 12h15		
<u>Judo 9/12 ans</u> Mardi 17h30 à 18h45 vendredi 17h30 à 18h45	Cotisation de septembre à Juin 1 ^{er} enfant : 115 eur 2 ^{ème} enfant : 75 eur A partir du 3 ^{ème} enfant : 50 eur	Cotisation de janvier à Juin 1 enfant : 75 eur 2 ^{ème} enfant : 50 eur A partir du 3 ^{ème} enfant : 30 eur
<u>Judo + 12 ans</u> Mardi 19h à 20h30 Mercredi 18h30 à 20h (compétion) Vendredi 19h à 21h	Judoka ceinture noire : 100 eur	Judoka ceinture noire : 70 eur

Attention, Pour les Judokas à partir de 6 ans, il faut rajouter le prix de la licence judo à la fédération Francophone de judo. Celle-ci vous permettra d'être assuré en cas d'accident ou participer à des évènements de la fédération.

Le prix de la licence est de **44 eur**. Il faut le rajouter au prix de la cotisation. 1

Pas besoin de la payer pour les enfants de psychomotricité !

ATTENTION, Il n'y a pas de tarif (1x semaine)

Pour payer la cotisation, merci d'établir les paiements sur le compte suivant :

BE28 0688 9335 9620 (nom prénom, cotisation/licence âge)

Merci de vous mettre en ordre au maximum 1 mois après la première participation.

Règlement d'ordre intérieur

Ce présent règlement est un accord avec le règlement intérieur de la Fédération Francophone Belge de Judo (FFBJ).

L'adhésion au Judo Club Ippon Soignies implique l'acceptation et le respect du présent règlement intérieur. Celui-ci sera affiché dans l'espace prévu à cet effet. Un exemplaire est disponible sur simple demande.

Deux séances gratuites peuvent être effectuées avant inscription au Judo Club Ippon Soignies.

Le montant de la licence fédérale est décidé par la FFBJ et non par le Judo Club Ippon Soignies.

Le Judo Club Ippon Soignies remettra en heure et en temps à ses affiliés le document « jaune de visite médicale » à compléter par un médecin afin d'obtenir la licence fédérale. Ce document devra être remis pour le 25 septembre au plus tard. Les cotisations et la licence doivent être payées par virement bancaire pour le 30 septembre pour les membres déjà affiliés.

Pour les nouvelles affiliations le règlement de la licence et des cotisations ainsi que la remise du document « jaune de visite médicale » doivent être faits dans les 20jrs ouvrables.

Les cotisations ne sont pas remboursables en cas de désistement du judoka en cours de saison, sauf cas particulier qui sera examiné par le comité.

Pour les cours de psychomotricité la licence fédérale n'est pas nécessaire.

Une carte de licence de la FFBJ sera remise aux judokas dès réception de celle-ci.

Tout accident ou incident, survenu au sein du dojo doit être déclaré aux responsables, le jour même. Aucune déclaration faite postérieurement ne pourra être prise en considération.

Par mesure d'hygiène et de sécurité, il est demandé que chaque judoka se déplace au sein du dojo avec aux pieds une paire de claquette ou chaussons et se présente sur le tatami vêtu d'un kimono propre avec les ongles des mains et des pieds coupés.

La responsabilité du club n'est pas engagée en cas de vols, perte de vêtements ou d'objets divers laissés dans les vestiaires non surveillés.

Les produits pharmaceutiques ne seront utilisés qu'en cas de blessures survenues au sein du dojo. Les soins personnels sont à la charge du judoka.

Les judokas convaincus de dopage ne pourront pas s'entraîner pendant la période de suspension décidée par la Commission Interfédérale Disciplinaire en matière de Dopage. Pour des informations plus détaillées sur les substances interdites et les autorisations d'usage à des fins thérapeutiques, nous vous invitons à consulter le site www.dopage.be

Le Judo Club Ippon Soignies se réserve le droit d'interdire l'accès au dojo aux personnes qui ne sont pas en ordre administrativement (cotisation, licence et visite médicale) ou aux personnes ayant une attitude non acceptable pour la pratique du judo.

Le professeur se tient à la disposition des parents ou judokas entre les cours. Il est toujours possible de rencontrer, au dojo, un responsable du club (sur rendez-vous).

Toute personne prenant des judokas en voiture lors de déplacements divers, doit être en accord avec son assurance et le club.

Les cours sont sous la seule responsabilité du professeur. En cas d'absence obligée du professeur, le cours sera remplacé ou annulé et les élèves préalablement avertis.

Tout entraînement, en dehors des cours, sans la présence du professeur, est interdit.

Il convient de respecter les horaires de cours attribués pour chaque niveau.

Le dojo est ouvert ¼ d'heure avant le début des cours. Les parents doivent amener l'enfant au dojo et s'assurer de la présence du professeur. Après les cours, ils doivent le reprendre au dojo. La responsabilité du club se limite aux horaires des cours.

Calendrier

- ✓ Dimanche 8 septembre : salon de la petite enfance à la Salle Omnisports de Soignies.
- ✓ Vendredi 13 et samedi 14 septembre : fête de Wallonie, Dojo occupé (cours annulés)
- ✓ Vendredi 27 septembre : LES COURS SONT MAINTENUS
- ✓ Dimanche 26 octobre dimanche 3 novembre : vacances d'Automne
- ✓ Samedi 21 Décembre (inclus) au 5 janvier 2019 : congé de Noël
- ✓ Dimanche 22 Février au Dimanche 1 Mars : congé de carnaval
- ✓ Samedi 7 Mars et Dimanche 8 Mars : Grand Prix Ippon Soignies
- ✓ Samedi 16 Mars : souper « Quand les femmes s'en mêlent » au profit du club
- ✓ Dimanche 4 Avril au Dimanche 19 Avril : congé de Pâques

D'autres dates viendront durant l'année, elles seront communiquées via le site internet, facebook et valves du club.

Boutique Club

- **Gillet enfant** : Gillet à capuche Gris avec Tirette avec logo du club en grand dans le dos

Prix : 30 eur

Taille : 4/5ans 6/8ans 9/11ans 12/14ans

- **Gillet Adulte de marque Mizuno**

Prix : 60 eur

taille : S M L XL XXL

- **Judogi enfant**

100cm à 120cm : 20 eur

130cm à 150 cm : 25 eur

- **Kimono Mizuno 550 grammes**

130 à 150 cm : 60 eur

160 à 170 cm : 70 eur

180 à 200cm 75 eur

- **Kimono Mizuno 650 grammes :**

140 à 155 cm : 100 eur

160 au 180 cm : 110 eur

185 au 200cm : 120 eur

- **Kimonos Mizuno Yusho compétition :**

Tailles de 0 à 2 = :120 eur

Tailles de 2.5 à 4.5 : 140 eur

Tailles de 5 à + : 140 eur

La Boutique reste disponible toute l'année, pour commander, merci d'envoyer par mail à judoipponsoignies@gmail.com ou s'adresser à un enseignant responsable.